

A. NOTICE

NOTICE

1. Nom du médicament vétérinaire

Cepravin Dry Cow 250 mg suspension intramammaire

2. Composition

Chaque injecteur de 3 g contient :

Substance active :

250 mg céfalonium (sous forme de céfalonium dihydraté)

3. Espèces cibles

Bovin (vaches laitières au tarissement)

4. Indications d'utilisation

Pour le traitement de mammites subcliniques chez bovins durant la période de tarissement et la prévention des nouvelles inflammations bactériennes mammaires durant toute la période de tarissement, causées par des bactéries sensibles au céfalonium.

5. Contre-indications

Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité aux céfalosporines et pénicillines ou à l'un des excipients.

6. Mises en gardes particulières

Précautions particulières pour une utilisation sûre chez les espèces cibles :

L'utilisation du médicament vétérinaire doit être basée sur des tests de sensibilité de bactéries isolées à partir d'un échantillon de lait de l'animal. Si cela n'est pas possible, le traitement doit être basé sur des informations épidémiologiques locales (au niveau régional / de la ferme) concernant la sensibilité des bactéries concernées.

L'utilisation du médicament vétérinaire non conforme aux instructions de la notice peut augmenter la prévalence des bactéries résistantes au céfalonium et réduire l'effet du traitement par d'autres antibiotiques bêtalactamines.

Les protocoles de tarissement doivent tenir compte des politiques antimicrobiennes locales et nationales et être soumis à un examen vétérinaire régulier.

Il faut éviter de nourrir les veaux avec du lait contenant des résidus de céfalonium, qui pourraient sélectionner des bactéries résistantes aux antimicrobiens (par exemple, la production de bêtalactamase), jusqu'à la fin du délai d'attente, sauf pendant la phase colostrale.

L'efficacité du médicament vétérinaire n'a été établie que contre les agents pathogènes mentionnés dans la rubrique « Indications d'utilisation ». Par conséquent, une mammite aiguë sévère (potentiellement mortelle) causée par d'autres agents pathogènes, en particulier *Pseudomonas aeruginosa*, peut survenir après le tarissement. De bonnes mesures d'hygiène doivent être appliquées en profondeur pour réduire le risque.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux :

Après injection, inhalation, ingestion ou contact cutané, les céfalosporines peuvent provoquer une hypersensibilité (allergie). Une hypersensibilité à la pénicilline peut entraîner des réactions croisées avec les céfalosporines et *vice versa*. Les réactions allergiques à ces substances peuvent parfois être graves. N'utilisez pas ce médicament vétérinaire si vous savez que vous y êtes sensible ou s'il vous a été déconseillé de manipuler de telles préparations. Veuillez observer une grande prudence avec ce médicament vétérinaire afin d'éviter toute exposition et prenez toutes les mesures de précaution recommandées.

En cas de contact cutané accidentel, si vous présentez des symptômes tels qu'une éruption cutanée, demandez immédiatement conseil à un médecin et montrez-lui la notice ou l'étiquette.

Un gonflement du visage, des lèvres ou des yeux ou des difficultés respiratoires constituent des symptômes plus graves nécessitant des soins médicaux urgents.

Lavez-vous les mains après l'utilisation.

Ce médicament vétérinaire contient une céfalosporine. Une hypersensibilité peut apparaître au contact du médicament vétérinaire.

Gestation :

Peut être utilisé au cours de la gestation durant le tarissement.

Lactation :

Utilisation non recommandée durant la lactation.

Incompatibilités majeures :

En l'absence d'études de compatibilité, ce médicament vétérinaire ne doit pas être mélangé avec d'autres médicaments vétérinaires.

7. Effets indésirables

Bovin (vaches laitières au tarissement) :

Très rare (<1 animal / 10 000 animaux traités, y compris les cas isolés):	Anafylaxis ¹
--	-------------------------

¹ peuvent se manifester immédiatement après l'administration.

Il est important de notifier les effets indésirables. La notification permet un suivi continu de l'innocuité d'un médicament. Si vous constatez des effets indésirables, même ceux ne figurant pas sur cette notice, ou si vous pensez que le médicament n'a pas été efficace, veuillez contacter en premier lieu votre vétérinaire. Vous pouvez également notifier tout effet indésirable au titulaire de l'autorisation de mise sur le marché ou représentant local du titulaire de l'autorisation de mise sur le marché en utilisant les coordonnées figurant à la fin de cette notice, ou par l'intermédiaire de votre système national de notification : adversedrugreactions_vet@fagg-afmps.be.

8. Posologie pour chaque espèce, voies et mode d'administration

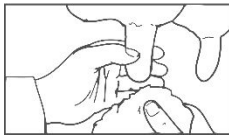
Voie intramammaire.

Introduire le contenu d'un injecteur (250 mg de céfalonium) dans chaque quartier après la traite et désinfection.

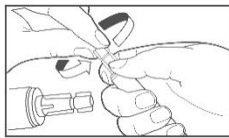
9. Indications nécessaires à une administration correcte

Des précautions nécessaires doivent être prises de manière à éviter la contamination de l'embout d'injecteur.

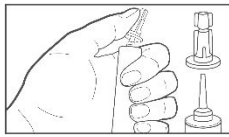
N'utiliser l'injecteur qu'une seule fois.



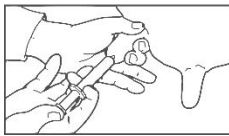
1. Nettoyer et désinfecter en profondeur l'extrémité du trayon.



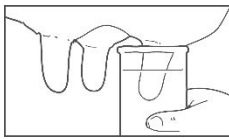
- 2a. Utilisation avec un embout court : dévisser la petite partie supérieure du bouchon au-dessus de l'encoche (la base du bouchon reste sur la seringue).



- 2b. Utilisation avec un embout complet : enlever entièrement le bouchon.



3. Introduire l'embout dans le canal du trayon et introduire la dose complète. Tenir le trayon et masser doucement de l'autre main pour favoriser la répartition de l'antibiotique dans le quartier de la mamelle.



4. Plonger le trayon dans une solution pour le trempage des trayons.

10. Temps d'attente

Viande et abats : Zéro jours.

Lait : en cas de tarissement d'au moins 54 jours, le temps d'attente est de 96 heures (4 jours).

En cas de tarissement plus courte, le temps d'attente est de 54 jours plus 96 heures après le traitement (58 jours).

11. Précautions particulières de conservation

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

À conserver à une température ne dépassant pas 30° C.

Ne pas utiliser ce médicament vétérinaire après la date de péremption figurant sur l'étiquette.

12. Précautions particulières d'élimination

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou dans les ordures ménagères.

Utiliser des dispositifs de reprise mis en place pour l'élimination de tout médicament vétérinaire non utilisé ou des déchets qui en dérivent, conformément aux exigences locales et à tout système national de collecte applicable. Ces mesures devraient contribuer à protéger l'environnement.

Demandez à votre vétérinaire ou à votre pharmacien comment éliminer les médicaments dont vous n'avez plus besoin.

13. Classification des médicaments vétérinaires

Médicament vétérinaire soumis à ordonnance vétérinaire.

14. Numéros d'autorisation de mise sur le marché et présentations

BE-V133323

Boîte de 4, 20 ou 72 injecteurs de 3 g.
6 x 1 boîte de 20 injecteurs.

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

15. Date à laquelle la notice a été révisée pour la dernière fois

Mars 2025

Des informations détaillées sur ce médicament vétérinaire sont disponibles dans la base de données de l'Union sur les médicaments (<https://medicines.health.europa.eu/veterinary>).

16. CoordonnéesTitulaire de l'autorisation de mise sur le marché :

Intervet International B.V.
Wim de Körverstraat 35
5831 AN Boxmeer
Pays-Bas

Fabricant responsable de la libération des lots :

TriRx Segré
La Grindolière
Zone Artisanale
Segré
49500 Segré-en-Anjou Bleu
France

Intervet International GmbH
Feldstraße 1A
85716 Unterschleißheim
Allemagne

Représentants locaux et coordonnées pour notifier les effets indésirables présumés :

MSD Animal Health Belgium
Tel: + 32 (0)2 370 94 01